



## CRAN LE JEUDI 23 Mai 2019

### Réfectoire

10 h 30 à 11 h 30 (équipe 2 et journée)

16 h à 17 h (équipe 1)

Les durées maximales du travail  
Repos / Jours fériés / congés payés Organisations du temps de travail  
Travail en journée / 2 x 8 / Nuit / WE  
**Annualisation du temps de travail**  
Forfaits Télétravail  
Déplacements professionnels  
Astreintes  
Le CET ...

Nous rappelons et bien sûr plus particulièrement aux embauchés récents, que le droit syndical à NTN-SNR autorise chaque salarié à venir **LIBREMENT** assister à cette réunion d'information et de débats.

**CETTE HEURE EST PAYÉE !**